

Réf: Dossier 330281

Avis de constitution

SOCIETE « EDISON COTE D'IVOIRE »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE PRES DU DISPENSAIRE
DE GBAGBA, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/04/2024, et enregistrés au CEPICI le 09/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EDISON COTE D'IVOIRE »

Objet : Electricité

- Energies renouvelables
- Bâtiment et Travaux Publics
- Adduction d'eau
- Forage
- Telecom
- Mines
- Environnement
- Recyclage de déchets-

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE PRES DU DISPENSAIRE DE GBAGBA, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M MAMADOU KAHOU SERGE (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2024-B12-06970 du 16/08/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°49475/GTCA/RC/2024 du 16/08/2024

